

République Française

Département du Doubs

Arrondissement de
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/28/06/10

Date de convocation :

24/06/2024

Objet de la délibération :

**Adhésion fondation du
patrimoine**

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la mairie
d'Épeugney le

05/07/2024

que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le

24/06/2024

- que le nombre des
membres en exercice est de
11.

Le Maire

**Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney
Séance du 28 juin 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-huit juin à vingt heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume
AYMONIN, Maire.

Présents : M. Guillaume AYMONIN, Mme Sonia
DESTAING, Mme Mégane GAUTHIER, M. Romuald
TAUVERON, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT,
M. William RUSTERHOLTZ, M. Gwenaël LE GALLO.

Absents excusés : M. Jean-Michel CLEMENT, M. Éric
CLEMENT, M. Guillaume CRETIN.

Procurations : M. Guillaume CRETIN à M. Romuald
TAUVERON, M. Jean-Michel CLEMENT à M. Guillaume
AYMONIN, M. Éric CLEMENT à Mme Sonia
DESTAING.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Sonia DESTAING,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

La fondation du patrimoine, qui nous vient en aide pour le
mur place de l'église propose une adhésion annuelle afin de
soutenir les actions. Dans le cas de la commune
d'Épeugney, l'adhésion aurait un coût de 200€ par an.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
et représentés, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la
fondation du patrimoine et donne tout pouvoir au maire
pour signer l'adhésion.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Guillaume AYMONIN



Le secrétaire de séance

Sonia DESTAING

